

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**ÊTES-VOUS INSCRIT(E)
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
- EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

**OU FLASHEZ
CE QR CODE**



**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**